

TRIER, DES PETITS GESTES POUR DE GRANDS EFFETS

AIDE POUR LE TRI DES DÉCHETS
À L'INTENTION DES MÉNAGES



Ville de Lausanne
Service de la propreté urbaine

COLLECTES EN PORTE-À PORTE

Les ordures ménagères, papier et carton, verre, ainsi que les biodéchets sont collectés en porte-à-porte. Pour ceci, votre immeuble doit être équipé de ces quatre conteneurs.

ORDURES MÉNAGÈRES



 ÉNERGIE ET CHAUFFAGE

 **NON!** Déchets recyclables et spéciaux.

PAPIER & CARTON



 PAPIER

 **NON!** Films/fourres plastiques, classeurs, sagex, briques à boisson, serviettes en papier, mouchoirs, papier ménage, cartons à pizza, bois, etc.

Les ordures ménagères doivent impérativement être conditionnées dans **les sacs taxés blancs officiels « Trier c'est valoriser »**, lesquels sont en vente dans les commerces lausannois. Pour vos déchets crus et cuits (biodéchets), vous avez la possibilité de les rassembler dans des sacs compostables respectant **la norme EN 13432**. L'indication de cette norme figure sur le sac lui-même.

VERRE



 VERRE

 PET, canettes en alu, miroirs, vitres, ampoules, néons, faïence, céramique, vaisselle, pots de fleur, etc.

BIODÉCHETS



Les sacs compostables respectant la norme EN 13432



 BIOGAZ ET COMPOST

 Emballages plastiques, cellophane, verre, sagex, couches-culottes, litières animales, capsules de café, etc.

DÉCHÈTERIES FIXES ET MOBILES



5 déchèteries fixes réparties dans la ville sont à votre disposition (voir ci-dessous). Elles vous permettent de déposer tous les déchets recyclables et les déchets volumineux. La déchèterie de Malley offre également un espace ressourcerie. De plus, une fois par mois, une déchèterie mobile s'installe de 14 h à 19 h dans votre quartier. Elle vous permet de déposer tous les déchets recyclables. L'accès aux déchèteries fixes et mobiles nécessite un moyen de légitimation qui peut être obtenu par téléphone au 0800 804 806, sur le site internet www.lausanne.ch/dechets, par courrier postal ou à la déchèterie lors du 1^{er} dépôt.



Emplacement des déchèteries fixes



VÉLODROME

Parking du Vélodrome
1004 Lausanne
Ma 15h - 19h
Je et Sa 09h - 13h

VALLON

Rue du Vallon 23
1005 Lausanne
Lu et Sa 09h - 13h
Me 12h - 19h

PERRAUDETTAZ

Chemin du Levant
1005 Lausanne
Ma et Ve 09h - 13h
Me et Je 15h - 19h
Sa 08h - 15h

BOURDONNETTE

Route de Chavannes 201
1007 Lausanne
Lu et Me 17h - 19h
Sa 09h - 13h

MALLEY

Chemin de l'Usine-à-Gaz 20
1020 Renens
Lu - Ve 08h - 18h
Sa 08h - 17h

ÉCOPOINTS



Les écopoints de quartier permettent le dépôt en tout temps de vos déchets recyclables suivants : les textiles (dans un sac; quelque soit l'état), les huiles minérales et végétale, l'aluminium et le fer blanc.



RETOUR EN MAGASIN

Le matériel électrique, électronique et électroménager usagé peut être retourné dans tous les points de vente proposant dans leur assortiment le même type d'objets. De nombreux commerces permettent également le retour du PET, des flaconnages, des médicaments, ou encore celui des piles usagées.



La Ville de Lausanne souhaite sensibiliser ses habitants sur l'importance d'un tri responsable. En effet, un recyclage approprié permet de donner une seconde vie à nos déchets ménagers.

ABÉCÉDAIRE DU TRI

			ACCUMULATEURS RECHARGEABLES
			AÉROSOLS
			ALCOOL À BRÛLER
			ALUMINIUM (CANETTES)
			ALUMINIUM MÉNAGER
			AMPOULES (LED + ÉCONOMIQUES)
			AMPOULES (INCANDESCENTES) (7)
			ANIMAUX MORTS (1)
			APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS
			APPAREILS PHOTOS
			BATTERIES DE VOITURE
			BERLINGOTS (EMBALLAGES À BOISSONS) (7)
			BOIS
			BOÎTES DE CONSERVE (FER BLANC)
			BOUTEILLES DE VINAIGRE, HUILE
			BOUTEILLES (EN VERRE)
			BOUTEILLES (EN PLASTIQUE PET)
			BOUTEILLES DE LAIT (EN PLASTIQUE PEHD)
			BRIQUES À BOISSON (7)
			CÂBLES ÉLECTRIQUES
			CANAPÉS
			CANETTES (EN ALUMINIUM)
			CAPSULES DE CAFÉ
			CARRELAGE
			CARTONS (AVEC FILM PLASTIQUE) (7)
			CARTONS (SIMPLES, NON SOUILLÉS)
			CASSEROLES, POÊLES À FRIRE
			CD, CASSETTES AUDIO ET VIDÉO
			CENDRES (4)
			CÉRAMIQUE
			CHAUSSURES (PAR PAIRE) (2)
			CHIMIQUES ET TOXIQUES (PRODUITS)
			CHIPS D'EMBALLAGE
			CLASSEURS (7)
			COQUILLES D'OEUF (NON PEINTES) (4)
			COUCHES-CULOTTES (7)

Porte-à-porte
Déchèterie
Écopoint
Point de vente

			COUTEAUX
			CUIR (2)
			CUISINIÈRES
			DÉMOLITION (MATÉRIEL DE) (3)
			DILUTIFS
			DVD
			ÉLECTRIQUE, ÉLECTRONIQUE
			EMBALLAGES PLASTIQUES, SACS
			ENCOMBRANTS (> SACS 110 LITRES)
			EXTINCTEURS
			FAÏENCE
			FER BLANC
			FLACONNAGES (8)
			FRIGOS
			FUSIBLES
			GAZON (4)
			HABITS USÉS ET NEUFS (2)
			HUILES (MINÉRALES, VÉGÉTALES)
			IMPRIMANTES
			INERTES (DÉCHETS)
			JOUETS EN BON ÉTAT
			LAME DE RASOIR, CUTTER
			LIVRES (6)
			LITIÈRES (7)
			LUMINAIRES
			LUNETTES
			MARC DE CAFÉ (4)
			MATELAS
			MATÉRIEL INFORMATIQUE
			MATÉRIEL AUDIOVISUEL
			MÉDICAMENTS
			MÉTAUX (FER, LAITON, ALUMINIUM, ...)
			MIROIRS
			MOBILIER
			NATELS, TÉLÉPHONES PORTABLES
			NÉONS (TUBE)

Porte-à-porte
Déchèterie
Écopoint
Point de vente

			ORDINATEURS, MATÉRIEL INFORMATIQUE
			PAILLASSONS (7)
			PAPIER
			PEINTURES, SOLVANTS, DÉCAPANTS
			PET
			PILES
			PLASTIQUES SOUPLES (EMBALLAGES) (7)
			PLASTIQUES DURS (CORPS CREUX)
			PLASTIQUES (FLACONNAGES)
			POÊLES À FRIRE, CASSEROLES
			PORCELAINE
			POTS DE FLEUR EN TERRE CUITE
			PNEUS
			RADIOGRAPHIES
			RADIOS, CHAÎNES STÉRÉO
			RASOIRS JETABLES (7)
			RESTES DE REPAS (4)
			SAGEX (POLYSTYRÈNE EXPANSÉ)
			SAPINS NATURELS (5)
			SERINGUES
			SKIS
			TAPIS (7)*
			TÉLÉPHONES, TÉLÉFAX
			TÉLÉVISEURS, LECTEURS VHS OU DVD
			TERRE
			TERRE CUITE
			TEXTILES (2)
			THÉS ET TISANES (4)
			THERMOMÈTRES
			TONER (CARTOUCHES)
			TOXIQUES (PRODUITS)
			USTENSILES CUISINE (MÉTAL)
			VAISSELLE
			VÉGÉTAUX CRUS ET CUITS
			VERRE À VITRE
			VERRE BOUTEILLE

Porte-à-porte
Déchèterie
Écopoint
Point de vente

Objets et matériaux recyclables.

Déchets incinérés. Les ordures ménagères doivent impérativement être conditionnées en sacs officiels et sont collectées en porte-à-porte.

Objets coupants, acérés ou pointus (lame de rasoir, aiguille, couteau, ...) doivent faire l'objet de précautions spécifiques (danger lors de la manipulation des sacs poubelle). Les seringues en particulier ne doivent jamais être jetées avec les ordures ménagères.

- (1) JAMAIS AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES. TÉLÉPHONER AU 0800 804 806 OU EN DEHORS DES HEURES À LA SVPA (021 784 80 00)
 - (2) EN SAC POUR TEXTILES
 - (3) EN DÉCHÈTERIE FIXE UNIQUEMENT (PETITS VOLUMES) ET HORS DÉCHETS AMIANTÉS
 - (4) AVEC LES BIODÉCHETS
 - (5) LES SAPINS NATURELS PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS SANS DÉCORATION EN TOUT TEMPS DANS OU À CÔTÉ DU CONTENEUR À BIODÉCHETS.
 - (6) AVEC LE PAPIER
 - (7) AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES CONDITIONNÉES EN SACS OFFICIELS
 - (8) BOUTEILLES EN PLASTIQUE AVEC BOUCHON, HORS PET À BOISSONS
- * 110 L. = SACS OFFICIELS (ORDURES MÉNAGÈRES)

À SAVOIR

Tous les détenteurs de déchets sont tenus de gérer et d'éliminer leurs déchets conformément aux législations fédérale et cantonale, et à la réglementation communale (RGD et ses directives d'application).

Il ne faut pas oublier de consulter le calendrier officiel des déchets, lequel mentionne des informations sur les collectes (**jours, dates et horaires**) et sur les infrastructures à disposition des usagers (emplacements et horaires). Une version numérique personnalisée par adresse est disponible sur le site www.lausanne.ch/ramassage, ainsi que sur l'application mobile de la Ville.

Aucun dépôt non conforme n'est autorisé. Ainsi, l'utilisation de sacs non taxés, le dépôt de déchets sur le domaine public en dehors des endroits, des jours et des horaires prévus, ainsi que le dépôt en dehors des horaires d'ouverture des déchèteries sont strictement interdits. Des contrôles sont effectués et toute infraction sera dénoncée en Commission de police pour sanction selon le règlement communal sur la gestion des déchets (art. 17).



Ce document est disponible en plusieurs langues sous :
www.lausanne.ch/trier



Le calendrier officiel des déchets et les horaires de ramassage sont consultables sous :
www.lausanne.ch/ramassage

Vous trouverez toutes les réponses à vos questions relatives à la gestion des déchets et à la propreté du domaine public sur notre site internet, par téléphone ou sur notre application mobile.

INFO-DÉCHETS

 www.lausanne.ch/dechets

 0800 804 806 (appel gratuit)

 Application Lausanne

 Papier certifié FSC



Ville de Lausanne

Service de la propreté urbaine